



Mission régionale d'autorité environnementale

Normandie

Extrait des délibérations de la réunion du 5 décembre 2018

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Normandie s'est réunie par télé-conférence le 5 décembre 2018 en présence de :

- M. Denis BAVARD, membre associé titulaire ;
- Mme Corinne ETAIX, membre permanent titulaire, Présidente ;
- M. Olivier MAQUAIRE, membre associé titulaire ;
- M. Michel VUILLOT, membre permanent titulaire.

Durant cette séance, la MRAe a notamment décidé, à l'unanimité des membres délibérants, et en référence à sa décision du 8 juillet 2016 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, de déléguer sa compétence à statuer à :

- M. Michel VUILLOT pour la décision après examen au cas par cas relative au dossier n°2885 de révision du POS en PLU de la commune de Gonneville-en-Auge (Calvados) (avant le 29 janvier 2019).

Pour la mission régionale
d'autorité environnementale de Normandie,
sa Présidente

Corinne ETAIX